



Saint Molf, le 12.06.2018

Ecole publique primaire
La Roche Blanche
Rue de la Roche Blanche
44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69

✉ : ce.0440865b@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°3 **du 11 juin 2018**

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 35

La secrétaire de séance est Mme Guichet Sylviane (enseignante)

La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

Membres de droit présents :

Municipalité : Mme BLAFFA-LECORRE (adjointe au maire en charge de l'Enfance Jeunesse), M. BREHAT.

Représentants des Parents d'élèves : BOULET Ségolène, BOUCHAIB Arnaud, EYCKEN William.

Enseignantes : Mmes GERARD, MEUNIER, TREILLARD, MICOU, JANEL, GUICHET, VAN DEN HERREWEGHE, Mr MADEC.

Membres de droit absents excusés: Mme Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Mr DELORME, maire de Saint-Molf.

Membres de droit absents : le RASED, Mme GIRARD-PERRIGAULT (enseignante), Mmes GAUTHIER, DEFRÈNE, Mrs RICHARD, MIKOLAJCZYK, (Représentants des Parents d'élèves)

Membres absents invités : Mr CHEZEAU (directeur des Services Techniques)

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°2 du 15/03/2018

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 2 du 15/03/2018. Celui-ci est approuvé.

2 - Conseil d'enfants

Questions aux élus de la municipalité :

⇒ Les tracés des jeux de cour ne sont toujours pas faits.

Ils seront faits pour la rentrée : des soucis dans la consultation des entreprises, le service technique très occupé, des ponts, des fériés ...

- Les CM2 sont très déçus de partir sans voir les tracés.

⇒ Suite aux travaux, les toilettes de la cantine sont trop basses comme les maternelles.

Monsieur Bréhat se renseignera.

⇒ Demande d'un 2ème panier de basket.

- *Il est commandé. On donne des nouvelles dès la semaine prochaine.*

⇒ Buts de foot demandés.

Les derniers ont duré trop peu de temps.

⇒ Peinture des escaliers. Il faut commander la peinture et gratter.

On donne des nouvelles dès la semaine prochaine.

⇒ Dessin de la frise : l'enduit en partie basse est abîmé.

Gros travail de rénovation à faire plutôt pendant des vacances.

⇒ Intrusion dans l'école et dans le garage à vélos : il faudrait fermer le toit du garage à vélos par un grillage.

Ballons de basket volés ou crevés.

La Police municipale qui va être créée pourra surveiller.

3- Effectifs prévisionnels

A ce jour, beaucoup de déménagements non prévus.

17 départs en CM2

9 départs officiels

4 départs officiels pour l'instant (les parents n'ont pas encore prévenu Mme Gérard)

A ce jour, 21 inscriptions et 3 en attente de RDV

Effectif prévisionnel à ce jour : 170 : 62 maternelles et 108 élémentaires.

Il y aura 2 classes et demie de maternelle.

Les répartitions seront faites le 21 juin, mais elles restent toujours modifiables jusqu'à la rentrée en fonction de nouvelles inscriptions ou départs.

Ecole obligatoire à 3 ans : il n'y a pas encore de nouvelle loi : si elle passe, elle ne changera pas nos conditions mais plutôt celles des écoles en difficulté où il y a de l'absentéisme.

4- Utilisation des modulaires

La municipalité a informé Mme Gérard, il y a quelque temps, de la décision d'utiliser un modulaire élémentaire pour y transférer la bibliothèque associative qui plus tard aurait ses locaux dans l'ancienne cure.

Pour l'instant, le bâtiment de la cure nécessite de gros travaux et aux dernières nouvelles, en accord avec le diocèse, le lieu actuel de la bibliothèque ne bougerait pas tout de suite.

Monsieur Chézeau précise : il y a des demandes de beaucoup d'associations pour utiliser les locaux municipaux. On utilisera au maximum les locaux.

Mme Gérard précise que les modulaires servent toute la semaine : rangement du matériel de sport, bibliothèque pédagogique, salle des maîtres, salle de réunion pour les équipes éducatives, équipes de suivi et conseils d'école, pour les visites médicales ou bilans infirmiers, salle de soins (ergothérapie et kinésithérapie pour enfant porteur de handicap), répétitions pour la chorale, différents ateliers en décroisements

D'une manière générale, l'usage de ces locaux hors temps scolaire ne pose pas de problème, dès lors qu'il est soumis à l'avis du conseil d'école et qu'il est conventionné.

En revanche l'usage partagé public/privé des locaux sur le temps scolaire pose un problème de responsabilité. Les activités complémentaires sont celles qui s'adressent uniquement aux élèves inscrits dans l'école (ex : une intervenante musique financée par la commune).

Il ne peut donc pas y avoir de bibliothèque associative pendant le temps scolaire. De plus, nous devons respecter la laïcité des lieux.

Il se pose également le problème des toilettes qui se trouvent dans l'enceinte de l'école.

Les enseignants ne sont pas favorables à ce projet.

5 – Informatique : VNI

Les vidéos projecteurs numériques qui devaient être interactifs ne le sont pas. La mairie a bien acheté des projecteurs interactifs mais ce ne sont pas ceux qui ont été livrés. L'entreprise qui a procédé à l'installation, doit rajouter des modules pour que cela fonctionne.

Deux portables et un PC fixe ne s'allument plus. Un PC est très lent. Mme Gérard demande à ce que l'entreprise TBI les dépanne lors de sa venue pour la pose des modules interactifs.

6 Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)

Evaluation de l'exercice du 25 avril 2018

Observateur : C. GERARD (Directrice)

| Fiche d'observation – exercice « attentat-intrusion » | | |
|---|---|---|
| | Constats | Suggestions de points à améliorer |
| Audition du signal d'alarme | <ul style="list-style-type: none">- Le signal est fait par SMS car nous avons prévu lors d'un précédent exercice de garder tout le temps notre portable personnel en vibreur sur nous. Ce SMS est mis en brouillon sur le portable de la directrice.- L'exercice était prévu ce jour. Malgré cela, une enseignante n'a pas entendu son portable. | <ul style="list-style-type: none">- Nous ne regardons pas nos portables en classe même si il vibre. Il faudrait trouver un autre moyen de déclenchement.- Si nous continuons le déclenchement par portable, il faudrait que tous les enseignants aient le SMS en brouillon pour pouvoir le déclencher selon la configuration de l'intrusion. |
| Temps écoulé entre le déclenchement de l'alarme et la mise en sûreté (qualité de l'audition, heure...). | <ul style="list-style-type: none">- La mise en sûreté a été très rapide et très silencieuse (2 minutes).- Pour l'élémentaire, chaque enseignant et chaque enfant a tenu son rôle (fermetures des lumières, des portes à clé, des rideaux- Les enfants de la maternelle ont été très silencieux également. | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Mise en œuvre des comportements réflexes à tenir. Respect des consignes.</p> <p>Les comportements à tenir différent selon les situations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - S'entraîner chaque année et distribuer les rôles. - Silence absolu - Fermeture des accès - Fermeture des rideaux - Extinction des lumières - Selon la situation, évaluer si l'on peut s'échapper et regagner le point de regroupement (mairie). | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre son portable sur la position muette ou l'éteindre si intrus trop proche. - Ne pas répondre vocalement au téléphone sans avoir évalué la proximité de l'intrus. |
| <p>Comportement des élèves et des adultes (niveau de stress, questions posées, informations données, prise en charge des élèves en situation de handicap...).</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de stress en élémentaire : les enfants sont entraînés et savent que c'est un exercice. Par contre ils ne savent pas à quel moment de l'année, il interviendra. - En maternelle, les enfants savent également qu'il s'agit d'un exercice : « ils sont les chevreux et ne doivent pas se faire attraper par le loup ». Malgré cela, il y a un peu de stress, car « l'intrus » essaie de rentrer, secoue les poignées de porte, tape sur les vitrages et revient de temps en temps. - Les élèves en situation de handicap ont bien été pris en charge. | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la position d'attente dès le départ, car elle peut vite devenir inconfortable. - Au bout de 20 minutes, quelques voix de maternelle se sont fait entendre. |
| <p>Pointage des personnes présentes dans la zone.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Fait | <ul style="list-style-type: none"> - Bien penser à donner des listes lors des décloisonnements ou échanges de service. |
| <p>Audition du signal de fin d'alarme et/ou information sur la fin de l'événement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - SMS de fin d'exercice bien vu. | |

7 Reconduction du ministère « Un livre pour les vacances » pour les CM2

- Le ministère reconduit l'action « Un livre pour les vacances » pour les CM2. Il s'agit cette année de fables de La Fontaine illustrées.

- Le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique fait savoir également qu'il reconduit pour la rentrée prochaine l'opération de don d'un dictionnaire bimédia, avec un accès numérique individualisé, à tous les collégiens de Loire-Atlantique entrant en classe de 6ème ordinaire, 6ème section d'enseignement général professionnel adapté (SEGPA) et unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

8- Travaux divers effectués et éventuels

- Installation du visiophone : après une petite adaptation, cela fonctionne sauf quand des enfants de maternelle tournent la targette du portail !

- Installation des rideaux.
- Installation du grillage à l'entrée de l'école. (Le chantier n'avait pas été sécurisé par l'entreprise. Les enseignants ont mis des plots pour empêcher les enfants d'approcher des travaux. Mme Gérard a demandé de cesser toute activité pendant les heures d'entrée de de sortie des enfants).
- Le panier de basket est commandé.
- Cet été, travail sur les racines.
- Des travaux de nettoyage ou réparation de la toiture et des vitrages « étoilés » des préaux sont prévus.
- La rampe en bois dans le dortoir maternelle est gênante et ne sert pas : il faudrait la retirer

9- Questions diverses

Comment l'équipe choisit les infos qu'elle fait passer ? L'info donnée sur le foot peut gêner. *Seules les infos d'associations de Saint-Molf concernant les enfants ou les infos concernant l'école sont données.*

Après échanges des participants du conseil, seules les informations de l'école, centre de Loisirs et mairie seront données à l'école.

Il faudrait mettre un panneau d'affichage pour les associations de Saint-Molf, à côté de celui concernant l'école et l'amicale laïque.

Que subventionne l'Amicale Laïque et a-t-elle un regard sur les dépenses faites ?

Chaque début d'année scolaire, l' Amicale Laïque attribue une somme par enfant (cette année 15 €) et à chaque Noël une somme par classe (150 € cette année). Jusqu'ici, l'amicale ne subventionne pas les voyages scolaires.

Le tableau de ventilation des recettes/dépenses est fourni à l'Amicale Laïque lors de l'A.G. de début octobre.

Quelle classe participera au centenaire de la guerre 14-18 ?

Les élèves de Mme Gérard pourraient participer.

Projet des CM2 avec l'espace jeune sur la pose de totems dans le jardin de la cure.

Pour l'instant le projet est en attente.

Ce parc est proche de l'école, il pourrait être investi par les enfants.

Sollicitation du parc de Brière.

Il faut monter un projet sans être sûr d'être retenu. Les prestations sont intéressantes mais souvent chères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h17.

La Présidente

La Secrétaire de séance

C.GERARD

S. GUICHET